

PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE
EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 4
AVRIL 2012 À 19H SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE GARY
LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

MESDAMES Françoise Lafrenière, conseillère
Pauline Sauvé, conseillère

MESSIEURS Pierre Leblanc, conseiller
Sandy Mackay, conseiller
Derek Dubeau, conseiller

EST ABSENT : ABSENCE MOTIVÉE
Jean-Claude Loyer, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

MESDAMES Johanne D'Amour, d.g.a
Céline Gauthier, c.g.a.
Louise Robert, contribuable
Caleta Lyon, contribuable

MESSIEURS Yvon Blanchard, directeur général
Martin Lafrenière, chargé de l'émission
des permis
Marc Barbe, contribuable et chef
pompier
Roger Normand, contribuable et
pompier
Gilles Labelle, contribuable
Phil Gibson, contribuable
Ronald Dubeau, contribuable
François Hummell, contribuable
Jacques Beaudoin, contribuable
Rick Robertson, contribuable
Lionel Sauvé, contribuable
Paul Grondin, contribuable

2012-04-118

OUVERTURE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline
Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline
Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que
présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi
que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT LE 31
DÉCEMBRE 2011 ET LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE
EXTERNE MADAME CÉLINE GAUTHIER

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1) Rapport incendie.
C-2) Recommandations des comités.

C-2-1) Services à la population.

RECOMMANDATION #1
COMPÉTITION « RAID PULSE »

RECOMMANDATION #2
FESTIVAL DE L'ACHIGAN DE LAC-SAINTE-
MARIE

RECOMMANDATION #3
ASSURANCES MUNICIPALES

RECOMMANDATION # 4
FORMATION / WESA - ENVIR'EAU

RECOMMANDATION # 5
SERVICES D'ARPENTAGE

RECOMMANDATION # 6
FORMATION – M.M.Q.

RECOMMANDATION # 7
RÉCLAMATION BELL CANADA

RECOMMANDATION #8
AÉRO-FEU / CONTRAT D'INSPECTION

RECOMMANDATION # 9
RÉCLAMATION DU 12 AROSA

RECOMMANDATION #10
ÉQUIPEMENT MULTIFONCTIONNEL

RECOMMANDATION #11
CONCOURS FLEURIR LA MUNICIPALITÉ

C-2-2) Administration et gestion financière

RECOMMANDATION # 1, SUJET 4

2012-04-XXX PROMOTION- KIOSQUE
TOURISTIQUE:

RECOMMANDATION #2, SUJET #13

2012-04-XXX ACHAT DE PANIERS DE
FLEURS 2012

C-2-3) Environnement et urbanisme

SUJET #2 - RECOMMANDATION #1

2012-04-XXX CPTAQ – IRISH CREEK FARM
- DEMANDE D'APPUI POUR UNE
UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE
L'AGRICULTURE. RÉCEPTION – MARIAGE
LIBRE-SERVICE.

SUJET # 3 - RECOMMANDATION #2

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2004-02-001
SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES
TRAVAUX MUNICIPAUX. AVIS DE MOTION

SUJET # 4 – RECOMMANDATION # 3

2012-04-XXX ENSEMENCEMENT DE
POISSONS – POSTE BUDGÉTAIRE # 02
62100 690 (1000 \$)

SUJET # 5 - RECOMMANDATION # 4

2012-04-XXX Collecte des matières
résiduelles et recyclables chemin de la
Solitude, de la Presqu'île et Sainte-Lucie.
(SECTEUR TRANS-OUTAOUAISE ET LAC-
SAM)

SUJET # 6 – RECOMMANDATION # 4

AVIS DE MOTION

- C-3) Adoption des comptes de la période
- C-4) Finances
 - C-4-1) Engagements financiers
 - C-4-2) Résumé budgétaire
 - C-4-3) Rapport financier
- C-5) Suivi des résolutions
- C-6) Adoption des procès-verbaux

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- D-1) Biblio-Outaouais, nouvelles directives sur les prêts
de livres (Info)
- D-2) Ville de Gracefield
 - 1) Pêche Blanche Lac Heney
 - 2) Examens-Sécurité publique

- D-3) Office des producteurs de bois de la Gatineau (Assemblée annuelle générale) Centre communautaire de Gracefield, 5 rue de la Polyvalente, Gracefield, mercredi, le 18 avril 2012 à 9H00
- D-4) FCCQ concernant devenir membre d'un conseil régional des partenaires du Marché du travail.
- D-5) Marche à relais – Association canadienne du cancer- Demande aide financière
- D-6) CLDVG relatif au plan d'action local de lutte contre la pauvreté.
- D-7) TVG, Promotion 800\$, Carte routière
- D-8) Agence PAIR dans la Vallée-de-la-Gatineau, rencontre le 3 avril 2012 à 10H30
- D-9) Mouvement Let's move! 3 mai 2012
- D-10) Session d'information-CÉGEP de l'Outaouais pour les employeurs
- D-11) Sauvegarde Vallée-de-la-Gatineau, colloque 12 mai 2012, Château Logue 8 :30 à 16 :00, coût 25\$
- D-12) Céline Deslauriers, Présidente, Festival country Western, La Vieille Grange demande aide financière.

E) AFFAIRES NOUVELLES

- E-1) Annette Brisson, coupe végétation aux abords des chemins, 75\$/hre plus taxes.
- E-2) Ville de Gracefield, Sécurité publique le 12 avril 2012 à 18H30.
- E-3) Sel Warwick, Acceptation de soumission 379\$ du ballot. À commander 30 ballots à 379\$=11,370\$ plus taxes.
- E-4) Vente pour taxes, estimé des coûts pour 9 lots entre 15,000\$ et 23,000\$.
- E-5) Gencon Capital Ressources Inc., Monsieur Denis Matte désire nous céder ses terrains pour le montant de taxes dues soient : 829.60\$ pour 10 emplacements, évaluation 25,300\$.

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

- 1) Programme de sécurité dans les bâtiments (Directeur des travaux publics)
- 2) ACCISST-Offre de service de formation, transport de matières dangereuses, espaces clos, SIMDUT, maux de dos.

G) AUTRES SUJETS

H) VARIA

- 1) DÉPÔT DU RÈGLEMENT « PERMIS ET CERTIFICATS »,

- 2) **MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2004-02-001 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX.** AVIS DE MOTION, Projet règlement numéro 2012-05-001,
- 3) **Acceptation soumission PADD.**
- 4) **Mandat à Ironplanet pour la vente des équipements mobiles pour la vente des équipements mobiles désuets avec une réserve « un prix plancher par unité ».**
- 5) **Municipalité de Denholm concernant service d'entraide incendie pour le secteur du Lac Sam-Denholm ne peut pas signer l'entente avec LSM.**
- 6) **Assises de l'UMQ au Hilton du Lac Lemay-Monsieur le Maire désire participer à l'assemblée générale du samedi 12 mai 2012, à compter de 13H30 au Grand Salon.**
- 7) **Emploi d'été Canada-Embauche de Madame Amélie Boutin Renaud.**
- 8) **Travaux édifices.**

I) **PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER**

J) **PAROLES AUX CONTRIBUABLES**

K) **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L) **DOCUMENTS NON-STATUTAIRES**

2012-04-120

ADOPTION DU RAPPORT
INCENDIE POUR LES MOIS DE
FÉVRIER ET MARS 2012

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie pour les mois de février et de mars 2012 tel que déposé par la secrétaire de la Brigade des pompiers à temps partiel de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote.

2012-04-121

COMPÉTITION « RAID PULSE »

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de proposer le plan « B » c'est-à-dire de contribuer une bourse de 250\$ et la fourniture du transport collectif des participants et des « Bike Drop »;

De vérifier le prix pour les frais d'autobus et nous en informer;

La municipalité devra également aider les organisateurs pour recevoir les permissions pour le passage des compétiteurs et d'inviter les médias à faire une couverture médiatique, lors de la journée de l'évènement.

Également, de fournir le bateau des pompiers avec nos pompiers pour assurer la sécurité, lors de la compétition de canots et si possible, de fournir du bénévolat pour les différents points de relais.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-122

FESTIVAL DE L'ACHIGAN DE
LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser un support clérical aux deux présidents dans l'organisation de leur tournoi de pêche soient Messieurs : Pierre Leblanc et Denis Carré;

ET également, d'apporter un support clérical aux pompiers de Lac-Sainte-Marie pour la compétition amicale de performance et d'habileté dans leur rôle de protecteurs du citoyen par leurs interventions en matière de sécurité civile et de protection incendie.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-123

ASSURANCE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de réviser notre dossier d'assurance afin de respecter la règle proportionnelle de 80% des coûts de reconstruction des bâtiments municipaux;

DE mettre à jour la flotte de véhicules et les activités organisées ou parrainées par la municipalité.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-124

FORMATION-WESA ENVIR'EAU

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à poursuivre les démarches pour la tenue d'une formation concernant l'utilisation et l'entretien de l'appareil de désinfection « Rayons ultraviolets » à l'usine de traitement des eaux usées « STEU » de la municipalité dans le secteur du Mont Ste-Marie.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-125

SERVICES D'ARPENTAGE-VENTE
POUR TAXES

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de demander les services d'un autre arpenteur-géomètre pour recevoir un estimé des coûts pour la réalisation d'une description technique, de l'arpentage et du cadastre des neuf (9) dossiers qui devront être mis en vente éventuellement pour défaut du paiement des taxes et tarifications municipales.

Une demande de partenariat, pour cette dépense, pourrait aussi faire l'objet d'une approche auprès des commissions scolaires impliquées (CSHBO ETWQ).

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-126

FORMATION OFFERTE PAR M.M.Q.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le coordonnateur du service des travaux publics et l'opérateur des usines de captage d'eau potable et de traitement des eaux usées à s'inscrire et à participer à cette formation dispensée par la Mutuelle UMQ en santé et sécurité, le 17 avril au Château Montebello aux frais de la municipalité.

Les frais inhérents seront remboursés sur présentation de factures selon la politique de frais de déplacement en vigueur.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-127

RÉCLAMATION DE BELL
CANADA POUR DOMMAGES

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de payer un montant de 829.05\$ pour les dommages causés aux installations de Bell Canada par nos employés des travaux publics durant les opérations de déneigement en 2011 dans le secteur du chemin Lemens.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT (1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2012-04-128

RÉCLAMATIONS AU 12 AROSA
POUR DOMMAGES
OCCASIONNÉS PAR LES
TRAVAUX AU RÉSEAU
D'AQUEDUC

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'accepter le règlement final proposé par le propriétaire du 12 Arosa situé dans le secteur du Mont Ste-Marie pour des dommages subis lors d'une installation d'un supprimeur (pompe) à l'intérieur de son domicile par les employés de la municipalité, au montant de 843.50 \$ et l'achat et l'installation des plinthes en pin comme règlement final sans aucun autre recours.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-129

ACHATS D'UN TRACTEUR ET
D'UNE TONDEUSE À GAZON

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de faire l'achat d'un tracteur Club Cadet, MODÈLE : GTX 210023HP*Kohler, 2 cylindres transmission hydrostatique, direction assistée, au coût de 4745.25 plus les taxes applicables;

ET d'une tondeuse à gazon au coût de 350\$ plus les taxes applicables modèle : 7021P, moteur : Honda auprès de « Anatole Gagnon & Fils inc. » étant le plus bas soumissionnaire.

Le tout respectant le montant prévu au poste budgétaire : 03-31000-002

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-130

CHEMIN DU SECTEUR
AVOISINANT LE LAC VERT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une intervention de voirie pour réparer une côte qui empêche les voitures de passer à cause de sa condition précaire;

QUE le chemin forestier donne accès au parc du secteur avoisinant le Lac-Vert et que dans ces circonstances, les dépenses estimées à plus ou moins 3 000 \$ soient assurées à même le fonds de Parc et terrain de jeux.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-131

CONCOURS « FLEURIR LA
MUNICIPALITÉ 2012 »

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de lancer le concours « FLEURIR LA MUNICIPALITÉ » ÉDITION 2012 et que Monsieur Jean-Claude Loyer soit nommé responsable du dossier cette année et de respecter les dépenses selon les prévisions budgétaires déjà adoptées.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-132

KIOSQUE TOURISTIQUE-ACHATS
D'ÉQUIPEMENTS POUR
INFORMATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de faire l'achat d'un support pour cartes d'affaires (48 cartes d'affaires) au coût de 505.71\$ plus les taxes et la livraison;

Cette dépense est prise à même le code budgétaire
Suivant : 03-31000-016 « Mise en œuvre du Village »

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-133

ACHAT DE PANIERS DE FLEURS
ET L'INTERVENTION D'HYDRO-
QUÉBEC

ATTENDU QUE

nous avons reçu des directives d'Hydro-Québec en décembre dernier, nous informant de ne plus utiliser les poteaux électriques pour suspendre les paniers de fleurs;

ATTENDU QUE Madame Johanne D'Amour, d.g.a. à communiquer avec Hydro-Québec pour leur demander de réviser leur position puisque la Municipalité a investi dans l'achat des supports et des paniers pour embellir le secteur urbain de la municipalité;

ATTENDU QUE l'intervenante d'Hydro-Québec comprenait très bien la situation, mais ne pouvait faire autrement, car il y a eu blessure et la CSST a émis des directives à ce sujet, et il non nul choix d'en faire l'application;

ATTENDU QUE si toutes les municipalités respectent cette directive dans la Province de Québec, nous nous allons la respecter également puisqu'il semble avoir deux (2) poids, deux (2) mesures;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Lavigne, directeur des travaux publics et Madame Johanne D'Amour, d.g.a. suite au résultat défavorable d'Hydro-Québec, ont fait l'inventaire et l'analyse pour relocaliser certains crochets ailleurs pour les paniers de fleurs et les installer sur les biens municipaux localisés dans la zone urbaine;

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions auprès des Serres McKenna et de Madame Anik Cousineau;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions sont :
Serres McKenna 31.00\$/ch.
Anik Cousineau 56.66\$/ch.
plus l'ajout de supports renforcis car les nôtres ne sont pas assez forts et ont été jetés par l'ancien contractuel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de réduire la commande de paniers de fleurs de 44 à 30 paniers de fleurs puisqu'Hydro-Québec nous a interdit de les apposer sur les poteaux électriques;

ET d'entériner la décision de la d.g.a., Madame Johanne D'Amour, auprès des serres McKenna, Madame Lorie Nesbitt, au prix de 31\$ plus les taxes applicables en plus des frais pour les supports et l'engrais puisque nous sommes déjà en retard pour la commande.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-134

LA FÊTE DES VOISINS ET LA
JOURNÉE PORTE OUVERTE
2012

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite organiser, le 2 juin prochain la fête des voisins et la journée, la méga-vente de garage et la distribution des arbres;

CONSIDÉRANT QUE lors de cet événement, la municipalité souhaite tenir différentes activités destinées à la famille ;

CONSIDÉRANT QUE pour la réussite et le support logistique de cet événement, la municipalité souhaite avoir la participation de tous ses employés ;

CONSIDÉRANT QUE pour la tenue de cet évènement, la municipalité souhaite acheter deux (2) forfaits de tennis, pour une semaine, représentant une valeur monétaire de 280 \$, afin des les offrir aux participants par tirage au sort ;

(Poste budgétaire : 02-190-970)

CONSIDÉRANT QUE le comité responsable a besoin d'un budget estimé à plus ou moins 2 000 \$ pour assumer les dépenses de l'évènement ;

(Poste budgétaire : 02-70290-970)

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU que le préambule fasse partie intégrante de cette décision du conseil municipal.

QUE le conseil municipal appui moralement et financièrement le comité responsable d'organiser la fête des voisins, la méga-vente de garage et la distribution des arbres auprès des riverains et des personnes qui désirent reboiser leur terrain;

QUE le conseil municipal met à la disposition du comité organisateur les terrains municipaux;

QUE le conseil municipal s'engage financièrement pour un montant n'excédant pas 2 000 \$, assumé à même ses dépenses de fonctionnement 2012.

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux (2) forfaits de tennis, représentant un montant de 280 \$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-135

CPTAQ – IRISH CREEK FARM -
DEMANDE D'APPUI POUR
L'UTILISATION À DES FINS
AUTRES QUE L'AGRICULTURE.
RÉCEPTION – MARIAGE LIBRE-
SERVICE

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande est conforme à l'article 5.1.8. du règlement de zonage # 92-10-02; (USAGES PROVISOIRES SANS CONSTRUCTION PERMANENTE)

CONSIDÉRANT QUE la demande vise une partie du lot 34, rang 6. (6000 mètres carrés);

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a fourni tous les documents requis;

CONSIDÉRANT QU' il y a d'autres endroits sur le territoire pour ses activités.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy McKay

ET IL EST RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie est favorable et appuie la demande à la CPTAQ;

D'AUTORISER Monsieur Martin Lafrenière à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à cette demande.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Madame Pauline Sauvé, conseillère au siège numéro 1, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente, qu'un règlement intitulé « Règlement relatif aux ententes relatives aux travaux municipaux » sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque le règlement sera expédié dans un délai raisonnable pour que les élus en prennent connaissance.

Pauline Sauvé
Conseillère,
Siège numéro 1

2012-04-136

ENSEMENCEMENT DE TRUITES
DANS LE LAC À LA GARLETTE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de faire l'achat de plus ou moins 1 665 truites de 6 à 8 pouces à 0.60\$ chacune auprès de Robert Bates de Farrelton, Québec pour l'ensemencement du Lac à la Garlette et si nous avons, une subvention de faire l'achat en conséquence pour le lac à la Garlette selon la subvention reçue.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-137

COLLECTE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES, RECYCLÉES
DANS NOTRE SECTEUR DU LAC
SAM

IL EST PROPOSÉ PAR LE MAIRE Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU que le service des travaux publics de Lac-Sainte-Marie, effectue la collecte des matières résiduelles et recyclables à tous les lundis durant la période estivale;

D'AVISER la Municipalité de Denholm de mettre fin au service à compter du 9 avril 2012;

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Françoise Lafrenière, conseillère au siège numéro 4, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis qu'un règlement modificateur du règlement des permis et certificats 2012-06-001, sera déposé pour adoption à une séance ordinaire ultérieure.

Une dispense de lecture est accordée puisque ledit règlement sera expédié au préalable et les élus pourront en faire la lecture.

Françoise Lafrenière,
Conseillère
Siège numéro 4

2012-04-138

ADOPTION COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période tels que vérifiés par le conseil municipal et d'ajouter la facture de Sogercom.com, lancement du nouveau site Web au montant de 4 049.83\$ portant les numéros 4640 à 4708 inclusivement pour un montant total de 103,648.85\$.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-139

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER EN DATE DU 28 MARS 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier en date du 28 mars 2012, tel que déposé par le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-140

ADOPTION DES ÉTATS
FINANCIERS 2011

ATTENDU QUE Madame Céline Gauthier, vérificatrice externe, a déposé publiquement et officiellement les états financiers 2011;

ATTENDU QU'elle informe verbalement les élus et les contribuables présents en expliquant d'une façon détaillée les états financiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier 2011 tel que déposé par la vérificatrice externe, Madame Céline Gauthier, c.g.a.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-141

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
07 MARS 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal en date du 7 mars 2012 déposé par le directeur général avec corrections.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le Maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-142

PÊCHE BLANCHE AU LAC
HENEY

CONSIDÉRANT QUE des citoyens et des citoyennes provenant entre autres de la Ville de Gracefield et de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie ont demandé, par voix d'une pétition, la réouverture de la pêche, aux espèces permises, sur la glace du lac Heney ;

CONSIDÉRANT la rencontre du 20 septembre 2011, entre des représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la Ville de Gracefield et la Municipalité de Lac-Sainte-Marie concernant la pêche blanche au lac Heney, le biologiste du ministère nous informait notamment sur une problématique avec les aires de fraie de la truite grise, qu' il n'y en a plus dans le Lac Heney ;

CONSIDÉRANT la consultation publique du 20 novembre 2011, tenue au Centre récréatif et communautaire de Gracefield concernant la réouverture de la pêche blanche, aux espèces permises, au lac Heney, le représentant du MRNF n'a pas validé sa position du 20 septembre 2011, quant à la problématique des aires de fraie de la truite grise dans ce plan d'eau ;

CONSIDÉRANT la rencontre du 27 février 2012, la représentante du ministère confirme que la dernière étude sur la truite grise au lac Heney remonte à 2005, et qu'il y a une possibilité d'extinction de la truite grise dans ce lac ;

CONSIDÉRANT QUE la représentante du ministère nous informe que la réglementation sur la pêche sportive au Québec se prescrit maintenant au deux (2) ans ;

CONSIDÉRANT QUE la représentante du ministère nous informe sur l'élaboration d'un plan de gestion pour l'ensemble des lacs du Québec où il y a présence de truite grise et la possibilité que son ministère interdise la pêche blanche sur tous les lacs du Québec où il y a présence de truite grise ;

CONSIDÉRANT QUE la réouverture de la pêche blanche dans ces conditions serait prématurée sans que le ministère ait le temps de faire une étude sérieuse sur la population des poissons présents dans les eaux du lac Heney ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU que la Ville de Gracefield conjointement avec la Municipalité de Lac-Sainte-Marie demandent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de faire, cette année, une étude sérieuse sur l'habitat du poisson au lac Heney ;

QUE suite à cette étude, les élus municipaux demandent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de leur faire une recommandation quant à l'ouverture de la pêche blanche au lac Heney, relatif aux espèces permises ;

QUE les élus municipaux demandent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune la pérennité du programme d'ensemencement de truite hybride pour le lac Heney ;

QUE la Ville de Gracefield et la Municipalité de Lac-Sainte-Marie demandent à la Députée de Gatineau et adjointe parlementaire au Premier ministre, Madame Stéphanie Vallée, de porter cette résolution à l'attention du ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour que l'étude demandée soit réalisée en 2012 ;

QUE la Ville de Gracefield et la Municipalité de Lac-Sainte-Marie demandent l'appui de la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans la démarche auprès des autorités compétentes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin qu'une étude sur l'habitat du poisson soit effectuée le plus rapidement possible.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-143

EXAMENS-SÉCURITÉ PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'appuyer La Ville de Gracefield afin que le délai entre la fin de la formation et la tenue des examens soient fait dans les trois (3) mois suivant la formation.

Que copie de cette résolution soit expédiée à Monsieur Patrick Lemieux ainsi qu'à Monsieur Sylvain Pépin, coordonnateur-préventionniste de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Le vote est demandé par le Président :

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, le maire s'est prévalu de son droit de vote.

2012-04-144

MARCHE À RELAIS-FONDATION
DU CANCER

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'appuyer la marche à relais en contribuant 100\$ pour l'Association canadienne du Cancer. Cette marche qui aura lieu à Maniwaki, le 9 juin prochain et nous serons représenté par Madame Johanne Knight. Nous profitons de l'occasion pour inviter la population de Lac-Sainte-Marie à y participer.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-145

SAUVEGARDE VALLÉE-DE-LA-
GATINEAU-COLLOQUE 12 MAI
2012, CHÂTEAU LOGUE DE 8 :30
à 16 :00, COÛT 25\$

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de déléguer, Monsieur Jean-Claude Loyer à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie au Colloque qui aura lieu le 12 mai 2012 à la Salle La Vallée du Château Logue à Maniwaki, de 8H30 à 16H00.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-146

ANETTE BRISSON, COUPE DE
VÉGÉTATION AUX ABORDS DES
CHEMINS, 75\$/HEURE PLUS LES
TAXES APPLICABLES

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame
Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services d'Annette
Brisson, représentante de la Cie 3097-4547 Québec Inc.
pour le fauchage de la végétation aux abords des chemins.
Le coût est de 75\$ de l'heure plus les taxes applicables.
Un total de 40 heures est alloué pour effectuer le travail.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE
MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE
SON DROIT DE VOTE.

2012-04-147

PROJET EMPLOI-ÉTÉ CANADA
2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-
Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général,
Monsieur Yvon Blanchard, à compléter une demande de
subvention dans le cadre d'Emploi-Été Canada 2012.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE
MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE
SON DROIT DE VOTE.

2012-04-148

VILLE DE GRACEFIELD-
RENCONTRE SÉCURITÉ
PUBLIQUE-12 AVRIL 2012 À
18H30

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de déléguer Messieurs le Maire, Gary Lachapelle, Roger Normand et Martin Lafrenière à participer pour et au nom de la Municipalité à une rencontre sur la sécurité publique qui sera tenue le 12 avril 2012 à 18H30.

Tous les frais seront remboursés sur présentation de factures selon la politique établie par le conseil.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-149

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE
(CALCIUM) DE SEL WARWICK

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de faire l'achat de Sel Warwick de 30 ballots d'abat-poussière (calcium) de 1 000 kilogrammes au coût de 379.00\$ chacun plus les taxes applicables. La livraison est incluse.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-150

VENTE POUR TAXES, ESTIMÉ
DES COÛTS POUR 10 LOTS
ENTRE 15 000\$ ET 23 000\$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services de Barbe et Robidoux, Monsieur Stéphan Gagnon pour effectuer seulement le piquetage dans le dossier de Monsieur Jean Arbique (PTIES 18 ET 19, RANG 5, Canton de Hincks) ET CELUI de Shaver Esther Newton 5790-03-9520, PTIE DU LOT 32, RANG 10, CANTON DE HINCKS);

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-151

OFFRE DE TRANSFERTS DE
LOTS POUR TAXES (829.64\$)
PAR MONSIEUR DENIS MATTE
REPRÉSENTANT DE LA CIE
GENCON CAPITAL RESOURCES
INC.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame
Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'informer Monsieur Denis Matte de la
Cie Gencon Capital Ressources que la Municipalité est
prête à acquérir 10 lots pour un montant de 829.54\$ et
d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard,
à retenir les services notariés de M. André Larocque afin
d'effectuer le transfert de ces propriétés.

QUE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle et le directeur
général, Monsieur Yvon Blanchard sont autorisés à signer
pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, le
contrat de transfert de ces dits immeubles.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary
Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE
MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE
SON DROIT DE VOTE.

2012-04-152

PLAN D'ACTION EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE DES
COLLECTIVITÉS - FOURNITURE
DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé par appel
d'offres afin de retenir une firme de professionnels pour
l'élaboration d'un Plan d'action en développement durable
des collectivités «PADD-E»; (*Article 936.0.1 du Code Municipal*);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu (8) huit
soumissions conformes, dont cinq (5) soumissions ont
obtenu la note intérimaire de passage obligatoire de 70
points ; (*Article 4.6 du cahier d'appel d'offres*)

CONSIDÉRANT QUE les trois (3) soumissions conformes, dont les offres de services ont été jugées non qualifiables, seront retournées aux soumissionnaires qui les ont présentées et ceux-ci ont été écartés du processus d'évaluation : la

Firme Nature-Action, la Firme SM et la Firme DAA ; (*Article 4.7 du cahier d'appel d'offres*)

NE CONSIDÉRANT QUE les cinq (5) soumissions conformes qui ont obtenu la note de passage intérimaire de 70 points :

Rang	Soumissionnaire	Pointage final	Prix
1	La firme Plania	13.93	92 595 \$
2	La firme Déom + Paré	12.39	99 500 \$
3	La firme CIMA +	12.30	102 000 \$
4	La firme Genivar	10.11	118 660 \$
5	La firme AECOM	9.74	128 300 \$

(*Note : le prix ne comprend pas les taxes applicables*)

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de retenir la Firme PLANIA, ayant son siège social au 1060, rue University, bureau 400, Montréal (Québec), dûment représenté par son président, Monsieur Daniel Gauthier, pour l'élaboration d'un Plan d'action en développement durable de notre collectivité, dont l'offre de prix est de 92 595 \$, avant les taxes : TPS et TVQ.

- TPS représente un montant supplémentaire de 4 629.75 \$
- TVQ représente un montant supplémentaire de 9 236.35 \$

AUTORISE le Maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat de service avec la firme PLANIA, représentant un montant total de 106 461.10\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	CONTRE
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE (1) ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-153

DEMANDE DE FINANCEMENT
POUR LA RÉALISATION DU
PROGRAMME P.A.D.D.-E

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à effectuer des démarches pour trouver du financement relatif au programme P.A.D.D.-E auprès de divers organismes.

ET si certaines démarches s'avèrent positives d'en informer le comité de l'administration et de la gestion financière pour recommandation finale.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-154

IRONPLANET-MISE EN VENTE
DES ÉQUIPEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de mettre en vente les camions incendie auprès de la firme Ironplanet.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-155

MUNICIPALITÉ DE DENHOLM-
SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm n'a plus de service incendie conforme au schéma de couverture de risques de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à 21 propriétaires près des limites de Denholm qui étaient desservis par le service incendie de Denholm;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie n'a nul choix de couvrir le secteur du Lac Sam;

ATTENDU QUE nous sommes dans l'impossibilité de respecter le délai d'intervention de 30 minutes en milieu non urbain;

IL EST PROPOSÉ PAR le maire, Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU d'expédier un avis à tous les propriétaires de ce secteur que nous ne pouvons pas respecter le délai de 30 minutes tel que spécifié dans le schéma de couvertures de risques de la MRCVG;

ET D'AVISER les propriétaires qu'ils ont l'obligation d'en informer leur assureur.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-156

U.M.Q.-HILTON LAC LEMAY-LE
12 MAI 2012 AU GRAND SALON

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de déléguer le Maire, Monsieur Gary Lachapelle à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, le samedi 12 mai 2012 au Grand Salon au Hilton du Lac Lemay pour le congrès de L'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Tous les frais inhérents seront remboursés selon la politique des frais de déplacement déjà en vigueur.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-157

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA-MADAME
AMÉLIE BASTIEN RENAUD

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de procéder à l'engagement de Madame Amélie Bastien Renaud dans le cadre du fonds bleu municipal.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	CONTRE
Gary Lachapelle	Maire	ABSTENTION

POUR (4) CONTRE (1) ABSENT(1) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE NE S'ÉTANT PAS PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

N.B. LE MAIRE VIENT TOUT JUSTE DE DÉPOSER SON DROIT DE VÉTO ALORS CE PROJET DE RÉOLUTION SERA REPORTÉ À LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL POUR DÉCISION.

2012-04-158

TIRE DE CHEVAUX-30JUIN 2012-
MÉMOIRE GEORGES ÉMOND

ATTENDU QUE

Monsieur Adrien Émond désire l'autorisation de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie pour l'utilisation des terrains municipaux et centre communautaire pour l'activité de tire de chevaux;

ATTENDU QUE Monsieur Émond demande le support de la Municipalité en regard à l'entretien du terrain de balle après cette activité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'appuyer l'événement « *Compétition de Chevaux de trait à Lac-Sainte-Marie* » tel que demandé par M. Adrien (Sam) Émond;

QUE l'activité se tiendra le 30 juin 2012 au parc municipal, à l'intérieur du champ de balle pour des mesures de sécurité publique;

QUE les organisateurs, sous la direction de Monsieur Adrien (Sam) Émond, précisent la nature de leur demande d'un engagement financier et précisent auprès du conseil municipal leur demande, pour commémorer la mémoire du père de Monsieur Adrien (Sam) Émond, dans la tenue de cet événement.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-159

PROGRAMME DE SÉCURITÉ
DANS LES BÂTIMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'inscrire, Monsieur Michel Lavigne à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a une formation sur le programme de sécurité dans les bâtiments.

Tous les inhérents à ce programme de sécurité seront remboursés selon la politique de frais déplacement déjà adoptée par le conseil municipal.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire, Gary Lachapelle

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	ABSENT
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (6) CONTRE () ABSENT(1) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-04-160

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de clore la séance ordinaire, car tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard,
sec.-trés./directeur
général